# L'OEUVRE POLITIQUE

DE

# FRANÇOIS DE MEYRONNES

PAR

PIERRE DE LAPPARENT

# AVANT-PROPOS ADDENDA SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

#### INTRODUCTION

LA VIE ET L'ŒUVRE GÉNÉRALE DE FRANÇOIS DE MEYRONNES.

I. Vie. — François de Meyronnes est né dans le petit village du même nom, situé dans la vallée de Barcelonnette, à une date inconnue, mais certainement antérieure à 1288. Il fit toute sa carrière dans l'ordre franciscain, et, après avoir écouté à l'Université de Paris les leçons de Duns Scot, dont il devait rester le fidèle disciple, il commenta les Sentences dans cette même Université en 1320-1321. Il assuma diverses fonctions de son ordre à Digne et Sisteron, mais il se trouvait à Paris lors de la fameuse confession publique de saint Elzéar de Sabran, qu'il assista à ses derniers moments. Robert d'Anjou, roi de Naples, et le pape Jean XXII le tenaient en haute estime. L'année 1325 avait été admise par

E. Renan et Ch.-V. Langlois comme date de sa mort, mais il semble que l'on doive la reculer.

II. Catalogue de ses écrits. — Les principaux sont les diverses rédactions de ses Commentaires sur les Sentences, des commentaires sur les œuvres de saint Augustin et du Pseudo-Denys, plusieurs opuscules où François de Meyronnes se fait l'apologiste de l'Immaculée-Conception; enfin, une œuvre parénétique comprenant plusieurs centaines de sermons, dont beaucoup sont de véritables traités.

Les dernières éditions de ces ouvrages sont du xvie siècle.

III. Doctrine. — François de Meyronnes, surnommé le Docteur Illuminé, est le principal des disciples de Duns Scot, mais jusqu'à une date récente il n'avait pas fait l'objet d'une étude de quelque étendue. La thèse du P. Roth laisse l'impression que la pensée de ce philosophe et théologien scolastique n'est pas aussi servilement conforme à celle du Docteur Subtil que Ch.-V. Langlois l'avait affirmé dans sa notice de l'Histoire littéraire. D'ailleurs, il a abordé de nombreux sujets que son maître n'avait pas traités.

#### PREMIÈRE PARTIE

## LA RÉINTÉGRATION DE L'UNIVERS DANTESQUE DANS L'ÉGLISE

#### CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS DE MEYRONNES RÉPONDAIT-IL A DANTE?

L'œuvre politique de François de Meyronnes se compose du Tractatus de Principatu regni Siciliae, du Tractatus de Principatu temporali, enfin de la Quaestio de Subjectione, que j'ai découverte dans un manuscrit d'Oxford. Il est impossible d'assigner à la composition de ces écrits une date précise. R. Scholz avait déjà signalé les rapports du *Tractatus de Principatu temporali* avec les conceptions politiques de Dante. Bien que François de Meyronnes ne nomme le grand poète nulle part, les rapports entre ces deux auteurs paraissent démontrés non seulement par les concordances scripturaires des trois ouvrages en question et du *De Monarchia* de Dante, mais encore et surtout par le parallélisme initial, puis l'opposition directe des deux systèmes politiques.

#### CHAPITRE II

NÉCESSITÉ DE LA MONARCHIE UNIVERSELLE.

Tout comme Dante et Engelbert d'Admont, François de Meyronnes préconise la constitution d'une société universelle sous la conduite d'un souverain unique. Cette société ne doit pas s'étendre seulement à telle ou telle partie du monde, mais à toute la terre habitée. Les arguments développés sont pour la plupart les mêmes que ceux de Dante dans le De Monarchia et le Banquet; ils empruntent naturellement beaucoup à la philosophie aristotélicienne.

#### CHAPITRE III

SOUMISSION DU TEMPOREL AU SPIRITUEL.

Ces principes communs une fois admis, alors que Dante, admettant une double fin de l'homme, proclame l'indépendance du Prince à l'égard du Pape et concède tout au plus une sorte de déférence filiale, François de Meyronnes, au contraire, s'étend très longuement sur la nécessité de la soumission du prince temporel au prince spirituel, la fin unique des biens de ce monde étant pour lui les biens spirituels. L'emprise du Pape sur les États doit être sans restriction, même dans le domaine purement temporel ; il n'est pas même question, comme certains l'ont trouvé chez saint Thomas d'Aquin, d'un « pouvoir indirect » du Pape. Dans sa source

comme dans ses conséquences, le pouvoir temporel de la Papauté est chez François de Meyronnes absolu.

#### CHAPITRE IV

LE PAPE-HIÉRARQUE DE FRANÇOIS DE MEYRONNES OPPOSÉ A L'EMPEREUR-MONARQUE DE DANTE.

Étant donné la nécessité de cette soumission, François de Meyronnes ne pouvait adopter la solution à laquelle Dante avait abouti, à savoir l'attribution de la monarchie universelle à l'Empereur. Mais, au contraire, il est conduit tout naturellement à faire du Pape un « Hiérarque » du monde, aux pouvoirs universels dans tous les domaines.

L'effort de François de Meyronnes a donc consisté à reprendre l'univers de Dante et, au lieu de mettre à sa tête un monarque temporel dépendant directement de Dieu, d'y placer le Pape, ce qui réintègre ainsi la conception dantesque, quelque peu laïque, au sein de l'Église. Par voie de conséquence il pousse en même temps le principe théocratique jusqu'à ses plus extrêmes limites.

#### CHAPITRE V

#### ÉLOGE DU ROYAUME DE NAPLES.

Cet éloge s'insère tout naturellement dans le système imaginé par François de Meyronnes. En effet, le royaume de Naples, à cette époque dans l'obédience immédiate du Pape, représentait bien le type de l'État chrétien tel qu'il aurait voulu que tous le fussent. Quant au reproche qui est fait à ce royaume d'être moins libre et moins noble par suite de la soumission de Robert d'Anjou à Jean XXII, notre théologien l'écarte en montrant la grandeur de l'obéissance, et il va jusqu'à proclamer martyrs de l'Église ceux qui tomberont pour la défense de son rempart, le royaume angevin.

#### SECONDE PARTIE

# LES SOURCES DES THÉORIES POLITIQUES DE FRANÇOIS DE MEYRONNES

Outre Dante et Engelbert d'Admont, qui comme lui ont préconisé la monarchie universelle, François de Meyronnes est très imprégné des œuvres du Pseudo-Denys et de saint Augustin. Il a utilisé des arguments qui reviennent fréquemment sous la plume des théocrates antérieurs, particulièrement de Geroh de Reichersberg et de saint Thomas d'Aquin.

#### TROISIÈME PARTIE

### ÉDITION CRITIQUE DES OPUSCULES POLITIQUES DE FRANÇOIS DE MEYRONNES

- I. TRACTATUS DE PRINCIPATU TEMPORALI.
- 1º Manuscrits. Des divers manuscrits indiqués par Ch.-V. Langlois et le P. Roth, deux seulement contiennent cet écrit : P1 (Bibl. nat., lat. 3655) et P2 (Bibl. nat., lat. 14195). P1, qui m'a servi de manuscrit de base, est le cahier d'un certain Amédée Boyer, étudiant à Montpellier en 1423.
  - 2º Texte du « Tractatus de Principatu temporali ».
  - II. QUAESTIO DE SUBJECTIONE.
- 1º Manuscrit. Le manuscrit 65 de Merton College à Oxford avait été signalé par Sharalea, Ch.-V. Langlois et le P. Roth comme contenant le *Tractatus de Principatu temporali*. En réalité, il s'agit d'un tout autre ouvrage dont je donne l'édition diplomatique d'après cette copie de 1456, exécutée avec le plus grand soin.
  - 2º Texte de la « Quaestio de Subjectione ».
  - III. TRACTATUS DE PRINCIPATU REGNI SICILIAE.
  - 1º Manuscrits. Ce traité constitue la Question XI du

Quodlibet en 16 questions de François de Meyronnes, édité pour la dernière fois en 1520 par Maurice du Port, à la suite des Commentaires sur les Sentences. L'édition faite ici est conforme au manuscrit 70 de Balliol College à Oxford. Cet ouvrage existe également dans le manuscrit 995 de Troyes et dans le manuscrit 179 de la bibliothèque communale d'Assise. Il ne serait pas impossible, en outre, que l'édition de Maurice du Port représentât une autre tradition manuscrite.

2º Texte du « Tractatus de Principatu regni Siciliae ».

De plus j'ai cité en note divers passages d'autres ouvrages de François de Meyronnes où, incidemment, il avait été amené à donner son avis sur les questions politiques.

# QUATRIÈME PARTIE LA QUESTION DU COMMENTAIRE SUR LA BULLE « UNAM SANCTAM »

### I. Attribution, Édition et manuscrits.

Le manuscrit du British Museum, Harley 3768 (H), contient un commentaire sur la bulle Unam Sanctam de Boniface VIII qui est anonyme, mais dont un lecteur florentin de 1340 fait le Tractatus de Principatu temporali ou le De Dominio civili de François de Meyronnes, il ne sait lui-même au juste. Une rédaction abrégée de ce commentaire a été éditée par Mgr Grabmann, qui l'attribue à Guido Vernani de Rimini, le célèbre adversaire de Dante, d'après un manuscrit de Florence. Le P. Käppeli a indiqué deux autres manuscrits de ce texte, l'un de la rédaction abrégée, l'autre de la plus longue; ce dernier est le manuscrit Vat. lat. 5612 (V). Si Guido Vernani de Rimini a bien été l'abréviateur de ce traité, l'auteur semble être Gilles de Rome. En effet l'on trouve dans ce texte la formule dicta sufficiant, caractéristique des écrits du précepteur de Philippe le Bel, et un pas-

sage qui semble tiré du *Tractatus de Arca Noe* et du *Contra exemptos* du même auteur. En tout cas, François de Meyronnes n'a eu aucune part à la composition de ce commentaire.

L'édition critique de cet ouvrage est faite d'après les manuscrits V et H. Le manuscrit de base est V, sauf pour le texte de la bulle, qui ne se trouve que dans H.

II. Texte du commentaire sur la Bulle « Unam Sanctam ».

#### CONCLUSION

François de Meyronnes apparaît comme le plus hardi théoricien de la théocratie pontificale. Pour aboutir à cette position, il a utilisé la conception dantesque de la monarchie universelle, mais en substituant le Pape à l'Empereur. Le royaume de Naples représente un type divin — le mot est prononcé — d'élément constitutif de cette hiérarchie du monde terrestre.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES
TABLE DES MATIÈRES

